

# COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE COORDINATION DES PRÉVENTEURS D'INDRE-et-LOIRE



## Le 22 mai 2015 au Logis des Laurières à Saint-Martin-le Beau

L'Unité Territoriale d'Indre-et-Loire de la Direccte Centre Val de Loire a convié l'ensemble des préventeurs d'Indre-et-Loire à la traditionnelle réunion annuelle.

Les participants ont été accueillis par Mme Muriel DE BUS, dirigés vers un café d'accueil. A 9h30, Mme Martine BELLEMÈRE-BASTE a ouvert cette réunion en présentant les points qui seront abordés tout au long de cette matinée :

- les grands indicateurs d'activité et plus particulièrement le secteur B.T.P.,
- les priorités des services : CARSAT et Direccte,
- le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens de SAN.T.BTP,
- la pénibilité : quelle stratégie pour les différents services de prévention,
- le Plan régional de Santé au Travail 3,
- les alertes sanitaires.



Elle invite, Mme Laurence JUBIN, Directrice Adjoint du Travail et Responsable de l'Unité de Contrôle Sud, à présenter le premier point de l'ordre du jour.

A fin mai 2015, le secteur B.T.P. représente 48% des heures indemnisées au titre de l'activité partielle, 22% des E.T.P. pour le travail temporaire, 8% des déclarations de détachement de salariés, 34% des licenciements économiques et 30% des ruptures conventionnelles.

Ensuite, M. Alain LAGARDE, Directeur Adjoint du Travail et Responsable de l'Unité de Contrôle Nord liste les axes prioritaires retenus au niveau national : la santé et la sécurité des travailleurs dans le secteur du B.T.P., l'accompagnement du dialogue social et le contrôle des dispositifs prévoyant une pénalité financière, la lutte contre le travail illégal.

Ces axes se déclinent en actions prioritaires régionales qui sont reprises au niveau départemental.



M. Claude LE CHAFFOTEC souligne que les actions retenues sont similaires à celles de la CARSAT avec quelques variations telles que : la prévention des Troubles Musculo-Squelettiques (grande distribution et drive), chutes dans le B.T.P. (constructions de maisons individuelles).

Mme BELLEMÈRE-BASTE remercie M. LE CHAFFOTEC et invite M. Jean-Noël LEFEBVRE, Directeur de SAN.T.BTP à présenter le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (C.P.O.M.) qui sera signé le 16 juin 2015.



Avant d'aborder les actions contenues dans le C.P.O.M., M. le Directeur du Service de Santé rappelle que son service est une association Loi

1901 et a été créé en 1952 (le 17 avril). Il a une compétence professionnelle sur 4 départements (l'Indre-et-Loire, le Loir-et-Cher, le Loiret et le Cher). L'agrément du service a été renouvelé pour 5 ans le 1er mai 2013.

Concernant les compétences professionnelles, il assure le suivi de l'ensemble du personnel des entreprises du bâtiment et travaux publics pour les départements 37 et 41, les intérimaires du BTP uniquement sur le 41 et le personnel des entreprises travaillant en installations nucléaires de base pour les 4 C.N.P.E. de la région Centre-Val de Loire.

M. LEFEBVRE aborde les actions contenues dans le C.P.O.M. :

- prévention du risque chimique C.M.R. (Cancérogènes, Mutagènes et Reprotoxiques) dans les menuiseries (poussières de bois) et l'exposition à l'amiante,
- prévention de la désinsertion professionnelle : aménagement de postes de travail pour le maintien dans l'emploi des salariés atteints de Troubles Musculo-Squelettiques,
- approche d'un métier (couvreur) prévention des risques de chutes de hauteurs, amiante, plomb, etc.,
- Intérim : mise en commun d'un fichier des avis médicaux,
- pour les Très Petites Entreprises (T.P.E.) : établissement des fiches entreprises pour celles de moins de 50 salariés,
- prévention des risques psychosociaux.



A la fin de cette intervention, Mme BELLEMÈRE-BASTE propose une pause.

M. Hugues GOURDIN-BERTIN, Directeur Adjoint au Pôle Travail de la Direccte-Centre a axé son intervention sur les orientations du 3ème Plan Régional de la Santé au Travail 2015-2019, appelé PRST3. Il fixe à l'échelle régionale des



objectifs, des actions et des moyens en matière d'amélioration de la santé et de la sécurité au travail. Il a l'ambition de favoriser la construction de partenariats pour la prévention entre les acteurs régionaux : ARACT, MSA, CARSAT, OP-PBTP, les Services de Santé

au travail et l'Inspection du Travail.

Il présente, ensuite, la pénibilité et prévention des risques professionnels. La réforme des retraites par la loi du 9 novembre 2010 qui a prolongé la durée de cotisation donc celle de l'activité, a pris en compte la pénibilité de certains postes de travail et un dispositif reposant sur les accidents du travail et maladies professionnelles. Cette réforme a listé 10 facteurs de risques « pénibilité » et a prévu un renforcement de la traçabilité

d'exposition du salarié. Par la loi du 20 janvier 2014 et ses décrets, le compte personnel de prévention de la pénibilité est créé. Il retrace la vie professionnelle du salarié, s'il a travaillé de nuit, en équipe successives, effectué un travail répétitif, etc. Ce compte « emmagasine » des points qui pourront permettre au salarié d'avancer son départ à la retraite.



Pour terminer cette matinée, Mme Elodie DEVIN, de la Direccte Centre-Val de Loire, aborde les alertes sanitaires en milieu professionnel. Les différents types d'alertes sont les maladies à déclaration obligatoire



(intoxication au monoxyde de carbone), syndrome collectif inhabituel (malaises collectif sur un lieu de travail) et exposition inhabituel à un produit toxique.

Une fiche de signalement et de suivi intitulée « alerte sanitaire en milieu professionnel » a été mise en place. Un signalement peut émaner de l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.), des pompiers, du médecin du travail et de l'inspection du travail. L'ARS centralise les informations. Ces signalements sont transmis au Groupe Régional d'Alerte en Santé au Travail qui est présidé par l'Institut National de Veille Sanitaire. Cette instance est composée du : Médecin Inspecteur Régional, C.P.P. C.H.U. de Tours, CIRE Centre, CARSAT et SMTVL. Sa mission est d'organiser localement les réponses aux signalements d'événements sanitaires inhabituels en milieu professionnel.



Ces différentes interventions ont été suivies d'un échange entre les intervenants et les participants. Puis Mme BELLEMÈRE-BASTE a convié les participants à continuer leur conversation autour d'un repas offert par la Direccte Centre-Val de Loire.

ferfert par la Direccte Centre-Val de Loire.

## Liste des participants

### Représentant l'O.P.P.B.T.P.

- M. Marc WINCKLER

### Représentants la C.A.R.S.A.T.

- M. Thierry BISSON

- M. Philippe BOISORIEUX

- Mme Stéphanie LE RUNIGO

### Service de Santé au Travail « A.I.M.T. »

- M. Quentin ALLARD

- Mme Camille LAMY

- M. Karim BENTHANANE

- Mme Christine BUISSON-DEVERGNE

- Mme Martine BRETEAU

- Mme Isabelle MERLE

- Mme Emilie PIRES

- Mme Jessie ALDAVA

- M. Hervé CIBOIT

### Service de Santé au Travail « SAN.T.B.T.P. »

- Mme Virginie GUILLOTEAU, SAN.T.BTP

- Mme A. Sophie AUBERT, SAN.T.BTP

- Mme Annie DOUCAY, SAN.T.BTP

- Mme Laureline BOHBOT, SAN.T.BTP

- M. Didier BIDAULT, SAN.T.BTP

- M. Alexandre GAYER, SAN.T.BTP

- M. Javier MATA, SAN.T.BTP

- M. Rafaël DIAZ, SAN.T.BTP

- M. Pedro REIS, SAN.T.BTP

### Services de Santé au Travail Autonomes

- M. Éric GAUDOUIN, Visa Tours

- Mme Catherine CHAUSSE, EDF

- Mme Bernadette ROBERT-LE SECH, CEA

- M. Pascal ROSSELOT, NRCO

### Représentants la Direccte Centre-Val de Loire

- M. Bernard ARNAUDO, Médecin Inspecteur Régional

- Mme Chantal RIBEIRO, Assistante du Pôle Travail

- Mme Estelle LOTHION, Technicienne régionale de prévention pour le secteur agricole

### Inspection du travail de l'U.T. 37

- M. Pierre BORDE, Inspecteur du travail

- M. Didier LABRUYÈRE, Inspecteur du travail

- Mme Simone POUILLEN, Contrôleur du travail

- Mme Laurette KAUFFMANN, Contrôleur du travail

- M. Bruno GRASLIN, Contrôleur du travail

- Mme Élisabeth VOJIK, Contrôleur du travail

- Mme Josiane NICOLAS, Contrôleur du travail

### Intervenants :

- Mme Martine BELLEMÈRE-BASTE, Directrice UT37

- M. Claude LE CHAFFOTEC, Carsat

- Mme Laurence JUBIN, Directrice adjointe, UT37

- M. Alain LAGARDE, Directeur adjoint, UT37

- M. Jean-Noël LEFEBVRE, Directeur de SAN.T.BTP

- M

- Mme Élodie DEVIN, Ingénieur de prévention, Direccte Centre-Val de Loire

### Accueil :

- Mme Muriel DE BUS, Secrétaire administratif, Section Centrale Travail

- Mme Françoise VILLEMONT, Assistante de direction.

